

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT  
-----

Ouagadougou, le 17 AVR 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 24-00282 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) Chirurgiens-Dentistes Spécialistes, session 2024.**

Ce sont :

**CHIRURGIENS-DENTISTES SPÉCIALISTES**

**ADMISSIBLES**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SANA ABDOUL GHANY	371490	B13383933	05/10/92
2°	ILBOUDO WENDPOUIRE CAROLLE NADINE	374794	B8150915	19/12/92

Arrêté la présente liste à 2 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Etat